



Honoraires de transaction TTC à la charge du Vendeur (Sauf convention contraire)

PRIX DE VENTE	HABITATION / PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL
De 0 à 9.999€	15 % TTC
De 9.999 à 29.999 €	12 % TTC
De 30.000 à 49.999 €	8.30 % TTC
De 50.000 à 79.999 €	7.5 % TTC
De 80.000 à 179.999 €	5.7 % TTC
De 180.000 à 399.999 €	5.20 % TTC
De 400.000 à 599.999 €	4.8 % TTC
Plus de 600.000 €	4.3 % TTC
PRIX DE VENTE TERRAIN De 0 € à l'infini	6.55 % TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI Agence de la Mairie – SARL CLASSIMMO – 22 rue Louis Talamoni 94500 Champigny sur Marne - Honoraires au 1^{er} avril 2017

SARL CLASSIMMO/ Capital social de 7.600 euros / RCS (Créteil n°490 657 137) Carte professionnelle Transaction n° CPI 9401 2016 000 006 729 délivrée par CCI de Paris Ile de France.

Garantie : Allianz iard – 1 Cours Michelet 92076 PARIS La Défense Cedex

La délivrance d'une note est obligatoire.



En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI Agence de la Mairie – SARL CLASSIMMO – 22 rue Louis Talamoni 94500 Champigny sur Marne - Honoraires au 1^{er} avril 2017

SARL CLASSIMMO/ Capital social de 7.600 euros / RCS (Créteil n°490 657 137) Carte professionnelle Transaction n° CPI 9401 2016 000 006 729 délivrée par CCI de Paris Ile de France.

Garantie : Allianz iard – 1 Cours Michelet 92076 PARIS La Défense Cedex

La délivrance d'une note est obligatoire.